



En arrêt maladie depuis 14 mois

Par **haas**, le **17/09/2020 à 10:00**

Madame,MonsieurrrrrnAcctuellement en arrêt maladie depuis juillet 2019 ou j'ai du être opérer d'une réinsertion du sous scapulaire avec ténédose du biceps suite à une agression je suis toujours mes séances de kiné ayant des douleurs depuis je dois passé le 29 septembre 2020 un arthroscanner avec infiltration j'ai perçu pendant 3 mois mes salaires de la ddip en tant qu'agent de service ensuite la cpam a prie la relève ma question était de savoir si le faite de ne plus recevoir mes fiches de salaires sa fera 7 mois ma dernière fiche de salaire date de février 2019 es ce légal ?rrrrnJ'ai également reçu en décembre une convocation ou je me suis rendu devant un médecin agréer du travail que mon employeur à désigné afin de savoir si mes arrêt était bien fondé.rnrnLe médecin à envoyé mes documents au comité médical afin que je puis je prétendre à mon salaire intégrale la réunion à eu lieu le 30 juillet 2020 à ce jour aucune nouvelle ...rrrrnQue dois je faire !!!rrrrnJ'attend votre répônse .rrrrnCordialementrrrrnHS